Règlement de compétition

proximuscyclingeseries.com est une initiative de Flanders Classics (siège social Harensesteenweg 228, 1800 Vilvorde, avec le numéro d'entreprise 0818.388.802) en coopération avec META (META BVBA, avec le siège social Harmoniestraat 52, 2300 Turnhout, avec le numéro d'entreprise 0829.501.339). Flanders Classics et META sont ci-après dénommés conjointement les "Organisateurs".

1. Introduction

Ce règlement est le règlement général de la compétition pour tous les défis, courses et autres actions organisés sur ou via proximuscyclingeseries.com. En s'inscrivant ou en participant à un challenge, une course ou toute autre action, le participant déclare expressément connaître et accepter le règlement, et reconnaît la validité des dispositions de ce règlement et des décisions prises par les Organisateurs sur la base de ce règlement.

Si des conditions spécifiques s'appliquent à un défi ou à une course en particulier, des règles de compétition spécifiques sont prévues pour le défi ou la course en question, en complément ou non de ce règlement, dont le contenu prime sur celui de ce règlement.

2. Conditions de participation

Toute personne de 18 ans ou plus au moment du challenge ou de la course peut participer au challenge ou à la course sur proximuscyclingeseries.com, à l'exception des membres du personnel et des employés indépendants de META et RGT et des personnes impliquées dans l'organisation de la course, par exemple en tant que sponsor.

Les mineurs ne peuvent participer à un défi ou à une course que s'ils ont le consentement explicite de leurs deux parents ou de leur tuteur. Si le mineur n'est pas en mesure de donner ce consentement, il peut se voir refuser à tout moment toute participation au défi ou à la course, ou son droit à un prix peut lui être retiré.

Sauf disposition contraire, chaque personne peut participer à un défi ou à une course plus d'une fois. La participation n'est possible qu'en son nom propre. Le participant ne peut être remplacé par une autre personne.

Après chaque course, les 3 premiers doivent immédiatement envoyer à l'Organisation une vidéo de l'enregistrement du poids + le numéro de série du cycletrainer utilisé. S'ils refusent de le faire, le résultat ne sera pas pris en compte pour le classement final officiel.

3. Déroulement du concours

Afin de participer valablement à un challenge ou une course, le participant doit être enregistré avec un profil valide, correct et complet, et remplir toutes les autres conditions (spéciales) d'enregistrement communiquées via proximuscyclingeseries.com.

Lors de la participation à un défi ou à une course, des prix et/ou des crédits virtuels seront attribués conformément aux règles de compétition imposées par les organisateurs.

Le déroulement d'un défi ou d'une course et la nature d'un défi ou d'une course seront déterminés et mentionnés concours par concours.

4. **Prix**

Les organisateurs sont responsables de la remise des prix, sauf indication contraire sur le site proximuscyclingeseries.com. Pour les questions et les plaintes, un participant peut contacter META via le formulaire de contact sur son site web : https://teammeta.eu/contact/.

Le prix est personnel et ne peut être transféré à un tiers. Un prix ne peut être attribué qu'au gagnant (propriétaire du numéro de téléphone ou de l'adresse e-mail).

Le prix ne peut être échangé ou converti en espèces de quelque manière que ce soit.

Si le prix gagné consiste en des billets gratuits pour un événement ou quelque chose de cette nature, aucune compensation ne peut être réclamée en cas d'annulation. Si le prix est un chèque-cadeau, sa validité peut être limitée dans le temps.

Les gagnants seront contactés par lettre, e-mail, téléphone ou SMS selon le concours en question. Les gagnants peuvent également être informés par tout moyen de communication du média organisateur.

Les Organisateurs ont le droit de remise d'un prix aux gagnants et d'utiliser leur nom ainsi que les photographies prises lors de la remise des prix, à des fins promotionnelles. En participant au défi ou à la course, le participant déclare formellement son consentement à l'utilisation de ses données à des fins d'identification, afin de le contacter s'il est gagnant. Le gagnant accepte que, si nécessaire, son nom soit publié et divulgué au public.

5. **Responsabilité**

Les organisateurs ne sont pas responsables des problèmes techniques qui peuvent survenir lors des défis ou des courses.
Les organisateurs ne sont pas responsables des dommages, des blessures corporelles ou des accidents qui pourraient survenir à la suite d'un prix gagné et/ou de la participation à un défi ou à une course.
Les Organisateurs ne sont pas responsables de l'impossibilité de livrer un prix si le participant a fourni des coordonnées insuffisantes, incomplètes ou incorrectes au moment de sa participation.
L'organisateur n'est pas responsable des défauts de la poste et/ou de la société de messagerie dans la livraison d'un prix (tels que retard, dommage, grève ou perte). Par exemple, si un prix est envoyé par courrier recommandé ou par messagerie et ne peut être livré au gagnant, l'Organisateur ne sera pas responsable si le gagnant ne vient pas chercher son prix à une date ultérieure. Même si, par exemple, le message est perdu ou endommagé de manière inacceptable, les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables.
Les gagnants qui ont été contactés auront un mois (30 jours calendrier) pour réclamer leur prix et fournir à META les informations nécessaires pour remettre le prix. Après ce mois, le gagnant ne réclamera plus son prix et celui-ci sera retourné au fournisseur.
Les erreurs d'impression, d'orthographe ou autres ne peuvent être invoquées pour justifier une quelconque obligation de la part de l'organisateur.
Si l'organisateur est contraint de retarder, d'écourter ou de révoquer un défi ou une course, de changer les règles du concours ou de modifier la formule du concours, l'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable.

6. **Données personnelles**

Les Organisateurs sont responsables du traitement des données personnelles des participants traitées dans le cadre de leur inscription et de leur participation au challenge ou à la course via proximuscyclingeseries.com.
La politique de Flanders Classics et META concernant ces données personnelles peut être consultée dans la section "privacy" du site web de Flanders Classics et Meta, en particulier https://www.flandersclassics.be/nl/privacy-policy ; https://teammeta.eu/privacy-policy/.
En participant, les participants acceptent que s'ils gagnent un prix, ils peuvent apparaître sur le site web et d'autres canaux en ligne (tels que YouTube, Facebook, ...), ainsi que sur le site web et les canaux en ligne de tout coorganisateur, ainsi que dans la presse écrite, et peuvent être filmés pour un reportage (télévisé) sur le défi ou sur la course.

7. **Contrôle de la compétition et des décisions**

Les organisateurs supervisent le bon déroulement du défi ou de la course. Dans le cas où toutes les conditions de ce règlement ou d'autres règlements (spéciaux) ne sont pas remplies ou en cas d'abus, de tromperie, de fraude ou de mauvaise foi (par exemple, un mauvais calibrage de l'entraîneur ou des changements suspects dans les qualités physiques) l'Organisateur se réserve le droit d'exclure le participant concerné du challenge de course et de l'exclure - définitivement ou non - pour tout autre challenge ou course de proximuscyclingeseries.com. Dans ce cas, les prix ou crédits gagnés seront retenus par les Organisateurs.
Dans les courses, un système de gestion automatique sera utilisé pour détecter les irrégularités, qui seront évaluées et contrôlées par une équipe de techniciens qui analyseront les résultats suspects. À cette fin, ils pourront vérifier les données de tous les participants. En outre, ils auront accès aux données de profil de tous les participants dans la base de données RGT pour vérifier les capacités de chacun.
Tous les résultats seront vérifiés par les organisateurs, et tout résultat jugé inapproprié sera supprimé, soit en raison des données enregistrées pendant la session, soit parce que les données fournies sont incorrectes ou inexactes. De la même manière, l'historique du participant est vérifié pour s'assurer que les données fournies sont correctes et ne montrent pas de changements soudains et irréalistes de ses paramètres physiques ou de ses performances.
Points qui seront pris en compte lors de l'invalidation des résultats :

- Les changements de poids de l'utilisateur, ainsi que les valeurs frauduleuses.
- Des changements soudains dans les performances par rapport à votre passé.
- Moyennes de watts qui ne correspondent pas à la réalité (en particulier les watts/Kg bas avec des vitesses qui ne correspondent pas)
- Vitesse ou pics de puissance irréalistes.
- Des moyennes de vitesse irréalistes.
- Calibration incorrecte ou erreurs des appareils utilisés.
- Nom invalide.

Dans ce cas, les organisateurs se réservent également le droit de demander au participant le remboursement de tout prix déjà remis et de réclamer une indemnisation pour les dommages subis par Flanders Classics (y compris les dommages causés à l'image).
Le résultat d'un défi ou d'une course est contraignant et irrévocable, sauf si toutes les conditions de ce règlement ou d'autres règles (spéciales) de compétition n'ont pas été respectées ou en cas d'abus, de tromperie, de fraude ou de mauvaise foi. Elle ne peut être contestée. La correspondance (par lettre, par e-mail ou par téléphone) concernant le résultat et le déroulement d'un défi ou d'une course n'est pas possible. Les décisions concernant la désignation des gagnants sont définitives, sous réserve du droit d'intervention des Organisateurs.

8. **Le règlement**

En participant à un challenge ou une course qui se déroule via proximuscyclingeseries.com, le participant accepte pleinement le présent règlement et toutes les décisions que les organisateurs prendront en rapport avec le challenge ou la course. Toutes les communications supplémentaires en rapport avec le challenge ou la course seront considérées comme des règlements.
Si nécessaire, les organisateurs peuvent modifier les présentes règles générales du concours. Ces règles seront publiées sur le site web proximuscyclingeseries.com et pourront y être imprimées si vous le souhaitez.